

Le Département de Vaucluse soutient le cinéma et l'audiovisuel



Le <u>Département de Vaucluse</u> lance un fonds d'aide à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle. Les candidats ont jusqu'au dimanche 8 septembre prochain pour envoyer leur dossier.

Le Vaucluse se veut une terre de cinéma. C'est pourquoi le Conseil départemental crée un fonds d'aide sélective à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle. L'objectif de ce fonds est de soutenir la création artistique, d'encourager la diversité des œuvres filmiques, de développer le rayonnement culturel et de mettre en valeur le patrimoine naturel du département. Ce fonds est



cumulable avec le fonds de soutien de la Région Sud.

Le Vaucluse, ses paysages et sa lumière sur un plateau... de cinéma

À qui s'adresse cette aide ?

Les sociétés de production présentant des œuvres de fiction, documentaire ou d'animation (série courte, longue et unitaire) destinées à une première diffusion à la télévision ou sur un service de médias audiovisuels à la demande, peuvent envoyer leur dossier de candidature, ainsi que les sociétés de production prenant la forme de sociétés commerciales, ou encore les sociétés de production possédant un siège social en France ou dans un autre État membre de l'espace économique européen à condition qu'elle dispose d'un établissement stable en France au moment du vote de la subvention.

Pour être éligibles, les œuvres présentées doivent justifier de la présence acquise d'un diffuseur télévisé ou des Services de médias audiovisuels à la demande (SMAD), faire preuve d'une qualité d'écriture, d'une originalité, d'une contribution à la diversité de la création, voire d'un lien culturel ou géographique avec le département, garantir un temps de fabrication ou de tournage significatif se déroulant sur le territoire vauclusien, justifier de financements français acquis à hauteur de 20 % du budget global de production, ou encore être engagées dans une démarche d'éco-production.

Les dossiers de candidature

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse mail cinema.audiovisuel@chambraud avant le 8 septembre. Plusieurs pièces doivent être jointes :

- Le dossier de renseignements, le plan de financement et le devis prévisionnel (téléchargeable sur le site du Département)
- Un courrier de demande adressé à Madame la Présidente du Département de Vaucluse, indiquant la nature et le montant de l'aide souhaités
- La version la plus récente du scénario
- Le synopsis
- Une note d'intention de réalisation
- Une note d'intention de la production expliquant notamment le choix du département de Vaucluse
- Les CV du réalisateur, de l'auteur, et de la société de production
- La notification chiffrée ou la lettre d'intérêt d'un diffuseur
- Une fiche technique et artistique du film
- Un plan de travail le plus développé possible indiquant les lieux précis de tournage et de



fabrication sur le territoire vauclusien

- Un calendrier prévisionnel
- La copie du contrat d'auteur signé avec la société de production, et des contrats de coproduction déjà conclus
- K BIS, RIB et numéro SIRET complet de la société

Les candidats retenus pourront percevoir une aide minimale de 10 000€. Cette aide peut monter jusqu'à 140 000€.

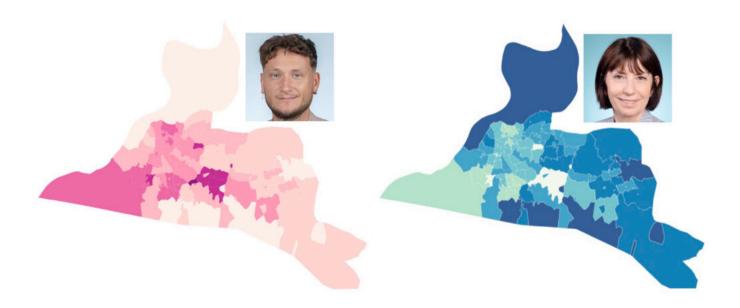
Pour en savoir plus sur le soutien à la production visuelle, <u>cliquez ici</u>. Pour en savoir plus sur le soutien à la production de longs métrages de cinéma, <u>cliquez ici</u>.

Le Vaucluse, un Hollywood provençal en devenir?

(cartes interactives) Législatives 2024 sur Avignon : les résultats par bureaux de vote



Ecrit par le 18 décembre 2025



Raphaël Arnault (La France Insoumise) <u>a emporté le 7 juillet 2024 la première circonscription</u> <u>de Vaucluse</u> (Avignon, Le Pontet et Morières-lès-Avignon) avec 54,98% des voix exprimées contre 45,02% pour sa rivale Catherine Jaouen (Rassemblement National).

Avec 60,44% des voix exprimées, c'est sur Avignon que le candidat Mélenchoniste a réellement bâti sa victoire. Voici, avec ces cartes interactives, le score des deux candidats dans tous les bureaux de vote de la cité des papes.

DP



Énergies renouvelables : où en sommesnous dans le Vaucluse ?



Alors que le département de Vaucluse est classé parmi les zones les plus chaudes du pays, la production d'énergie verte et en particulier d'origine solaire y est l'une des plus faibles de France. Alors que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région PACA prévoit une autosuffisance électrique dans 30 ans, cet objectif est-il atteignable ?

C'est une grande première qui devrait faire date. Au premier semestre de l'année 2024, les pays de l'Union Européenne ont produit davantage d'électricité provenant de l'éolien et du solaire que des énergies fossiles. 30% pour être précis (source : Think tank Ember). L'UE s'est fixée comme objectif 42,5% à l'horizon 2030. De son côté la France, affiche 22,2%. Et si on zoome d'avantage, en PACA nous sommes à 11% et dans le département de Vaucluse à 3%!



Et cela pour l'ensemble des sources d'énergies renouvelables (ENR) : hydroélectricité, solaire, éolien, biomasse, géothermie, méthanisation...

Si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève

Dans le Vaucluse, l'hydroélectricité représente aujourd'hui 84% de la production d'énergie verte et le photovoltaïque 11% (source : Enedis). Le plus gros site de production d'électricité hydraulique est installé au niveau de la commune de Bollène, sur un canal parallèle au Rhône (barrage de Donzère-Montdragon). Il a été inauguré par Vincent Auriol en 1952, c'est-à-dire une éternité! Il a fallu attendre 2019 pour qu'un autre projet d'envergure utilisant des énergies renouvelables soit mis en œuvre. Il s'agit de la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc, avec ses 47 000 panneaux (soit 22 hectares), elle fût un temps la plus grande d'Europe.



Centrale hydroélectrique de Bollène. ©CNR Bollène



Ecrit par le 18 décembre 2025



Centrale solaire flottante de Piolenc. DR

Concernant l'éolien, il est très peu développé en Provence, en raison de la présence de plusieurs bases aériennes (Salon, Istres, Orange).

En résumé, aujourd'hui dans le Vaucluse, 97% de l'énergie consommée est encore d'origine fossile et nucléaire, alors que le département a été un des pionniers en France, en matière de photovoltaïque.

Donc, si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève, alors que les potentiels naturels sont importants et pas uniquement sur le photovoltaïque.

La puissance publique à l'initiative

Conscient de ce retard et de la nécessité absolue d'une transition énergétique rapide, l'État a défini des objectifs et un cadre au travers de la loi APER (mars 2023). Celle-ci donne aux communes un rôle central dans ce chantier d'envergure aux allures de course contre la montre. Dans chaque département un référent a été nommé, dans le Vaucluse, il s'agit de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras. Il coordonne un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (DREAL, Enedis, Direction Départementale des Territoires, Syndicat d'énergie vauclusien...). En mai 2023, une cartographie



recensant les zones du département offrant du potentiel pour les énergies renouvelables a été établie. Elle a été envoyée à toutes les communes du département qui devront, après consultations du public et délibérations, définir des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER). « Il s'agit de donner un signal politique fort à tous les porteurs de projets », précise Bernard Roudil, souspréfet.



© Boralex (Peyrolles-en-Provence)

« La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon - Coustellet - Isle-sur-la-Sorgue

Même son de cloche du côté des élus locaux. « La volonté doit être d'abord politique », affirme <u>Fabrice Liberato</u>, le président du <u>SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue</u>. Consciente de l'importance d'une démarche concertée et commune, cette interco s'est rapidement saisie du sujet. Ses travaux devraient aboutir sur des premières réflexions et propositions, qui seront présentés aux élus des 21 communes de ce SCoT en septembre prochain. À suivre...

De son côté la communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est également engagée dans la transition écologique au travers de son projet de territoire et d'un plan climat Territorial ambitieux. Cette



collectivité se fixe pour objectif, sur son territoire, de multiplier par trois la production en énergies renouvelables et de diviser par deux la consommation. Avec cet effet de ciseau l'autosuffisance pourrait être atteinte à l'horizon 2050.

Multiplier par trois la production d'énergie photovoltaïque à l'échéance 2030

Concernant le photovoltaïque (près de 70% du potentiel des énergies vertes du département), l'objectif est de multiplier par trois sa production à l'échéance 2030. Outre le développement des équipements domestiques, plusieurs projets d'envergure sont dans les starting-block, du côté d'Orange, de Bollène ou de Cairanne. C'est sans compter aussi sur toutes les initiatives issues des collectivités et des entreprises, avec notamment de très nombreux projets de couverture de toits de bâtiment ou de parking. La densité et le maillage du réseau Enedis offre de nombreuses possibilités de raccordement aux installations domestiques et industrielles, confirme Bernard Roudil.

Mais il n'y a pas que le photovoltaïque dans la transition énergétique. Pour les experts, il est essentiel de pouvoir développer un mix énergétique adapté aux besoins et aux ressources de chaque territoire. Et au moins pour une raison. La production photovoltaïque ne peut qu'être diurne, donc ne couvrir qu'une partie des besoins. Sachant qu'aujourd'hui on n'a pas trouvé de vraies solutions industrielles pour stocker l'électricité. De ce point de vue, la géothermie présente un potentiel important, notamment grâce à la présence de nombreuses nappes phréatiques. Ce que confirme Bernard Roudil, responsable du groupe de travail chargé de la transition énergétique pour le département de Vaucluse. On estime qu'au moins 15% de l'énergie consommée pourrait provenir ce mode de production encore trop peu utilisé.

Mais l'impulsion donnée par l'État, qui ne donne qu'un cadre et pas de moyens ou de facilités précises (sauf des droits de dérogations sur des zones dites rouges), sera-t-elle suffisante pour atteindre les objectifs fixés et gagner la bataille qui est engagée ?

Le Vaucluse, pionner en matière de photovoltaïque

Bien qu'aujourd'hui la part de la production d'électricité verte dans le département de Vaucluse reste faible (3%) de nombreux projets dans le domaine du photovoltaïque ont été novateurs ou importants par leur taille.

Historiquement, c'est sur le plateau de Sault que la première grande centrale photovoltaïque a été déployée. Il s'agissait de reconvertir une partie des anciennes installations de dissuasion nucléaire du plateau d'Albion, démantelées en 1998. Mise en service en 2010, cet équipement fut une des premières centrale au sol de France. Les 16 400 panneaux, soit 3 hectares de surface utile délivrent une puissance de 1,2 MWc, de quoi fournir en énergie 600 foyers.

Autre avant-première, avec la première centrale photovoltaïque flottante à Piolenc (Vaucluse). Installée sur une partie d'une ancienne gravière, cette centrale a été mise en service en 2019. En juillet 2023, une seconde tranche s'est ajoutée, faisant de Piolenc la plus importante centrale photovoltaïque flottante d'Europe. Avec 47 000 panneaux soit 22 hectares au total elle produit 22 MWc, de quoi alimenter 6 000 foyers (hors chauffage). Ce qui permet à Piolenc de revendiquer le titre de ville à énergie positive (elle



produit plus qu'elle ne consomme).

Pour en savoir plus sur la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc

L'avignonnais Q Energy va réaliser la plus grande centrale solaire flottante d'Europe

On estime qu'en France, le potentiel du solaire flottant à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites potentiels

En 2022, sur une partie de l'ancienne carrière d'extraction de granulats de Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) une autre centrale flottante a été installée, d'une taille un peu plus modeste (12 hectares tout de même) elle génère une puissance de 14,7 MWc. De quoi là aussi satisfaire les besoins des habitants, même si l'électricité produite est injectée dans le réseau Enedis.

Cette technologie présente plusieurs avantages. Il limite l'évaporation des plans d'eau et offre des rendements améliorés grâce à l'effet refroidissant de l'eau. Et, surtout le solaire flottant n'utilise pas de terres agricoles. En France, on estime son potentiel à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites.

Départements et villes largement mobilisés

Le <u>Département de Vaucluse</u> n'a pas attendu la mise en œuvre du plan climat pour avancer. La collectivité présidée par Dominique Santoni a déjà ainsi déployé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics comme des collèges notamment.

Même si les projets de développement des ENR sont laissés à l'initiative des communes, la communauté d'agglomération du <u>Grand Avignon</u> entend y jouer un rôle central. Outre la définition de grandes orientations stratégiques, l'EPCI assurera la coordination et le suivi des projets. À ce jour, 31 actions ont planifiées.

D'ores et déjà, sur le foncier maitrisé par le Grand Avignon, les orientations prises sont :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les consommations avec développement d'énergies renouvelables en autoconsommation collective si possible (étude en cours sur Agroparc),
- Couverture des parking relais en ombrières,
- Etude de la couverture des bassins de rétention en photovoltaïque.



D'autres initiatives locales sont également à signaler dont certaines comme à Mérindol où, à l'initiative de son maire, Philippe Batoux, une coopérative associant la collectivité et ses habitants a été créée pour déployer une petite centrale photovoltaïque.

De son côté la région PACA a lancé le 15 juillet dernier une grande <u>consultation en ligne pour collecter</u> <u>des données nécessaires à la planification écologique</u> dans la région. Les fruits de ses travaux devrait être présentés à la fin de l'année 2024.

Les projets et réalisations du département de Vaucluse sur son patrimoine bâti

Sites équipés de panneaux photovoltaïque en 2024 :

- Espace Départemental des Solidarités : Apt, 120 m2, 34 MWh de production annuelle estimée
- Centre routier d'Apt : 80 m2, 25 MWh de production annuelle estimée

Sites équipés de panneaux en 2025 :

- MEMENTO (pôle des patrimoines Agroparc Avignon) 500 m2, 43 MWh de production annuelle estimée (dont 136 MWH en autoconsommation)

SLL Sorgues (service Livre et lecture) 70 m2, puissance installée : 15 KWc

- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 250 m2, puissance installée : 49 KWc

Une convention d'occupation a été signée avec un tiers investisseur afin d'équiper 8 collèges en panneaux photovoltaïques, avec revente totale de l'électricité par l'investisseur :

- Production 2022 : 1 318 MWh- Production 2023 : 1 385 MWh

Projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments en autoconsommation collective :

- Objectif : atteindre 1/3 de la consommation électrique du Département soit une production de 1 690 MWH/an
- Création de 15 boucles d'autoconsommation collectives alimentant une trentaine de bâtiments du Département
- Au cœur de ces 15 boucles, une vingtaine de bâtiments seront étudiés pour être potentiellement équipés de panneaux PV
- Installation des panneaux envisagée sur 2026/2027

(Vidéo) Marie-Josée Roig fera ses Adieux à





Avignon à la collégiale Saint-Agricol mercredi 14 août à 10h



Les obsèques de Marie-Josée Roig auront lieu en la collégiale Saint-Agricole, en intramuros à Avignon mercredi 14 août à 10h. L'ancienne maire d'Avignon était décédée à 86 ans à l'hôpital Henri Duffaut mercredi 7 août. Un registre des condoléances sera installé dans le péristyle de l'Hôtel de Ville d'Avignon de lundi 12 août à lundi 3 septembre 2024.



Ecrit par le 18 décembre 2025



La Collégiale a été édifiée au 7e siècle -entre 660 et 700- par Saint-Agricol, évèque d'Avignon. L'édifice remanié au 14e siècle, de style gothique, abrite les reliques de Saint-Agricol, patron de la Ville. Il est inscrit aux Monuments historiques. Copyright MMH

Elle fût le maire RPR puis UMP d'Avignon de juin **1995** à avril **2014**; Présidente du Grand Avignon de janvier **2001** à avril **2014**; Ministre de la Famille et de l'Enfance de mars à novembre **2004**, Ministre déléguée à l'Intérieur de novembre **2004** à mai **2005** toujours sous la présidence de Jacques Chirac. Elle fût également trois fois députée de juin **2007** à juin **2012** et avant cela de juin **2002** à avril **2004** et d'avril **1993** à avril **1997**.

Marie-Josée Roig,

née Méliorat, était la fille d'une institutrice et d'un père typographe au quotidien régional L'Indépendant à Perpignan où elle est née le 12 mai 1938. Elle fût professeur de lettres au lycée Alphonse Daudet de Nîmes.



Ils ont dit

Renaud Muselier, Président de la Région Sud-Paca 'Elle était Avignon'

« Elle était Avignon, elle a transformé, développé et tant aimé sa ville a souligné Renaud Muselier, Président de la Région Sud-paca. Une femme de caractère et de cœur au service de son territoire.»

Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse 'Proximité et rassemblement'

«Marie-Josée Roig a été une pionnière qui a ouvert la voie à tant de femmes, a souligné Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse. Elle a parfaitement su concilier l'aménagement de la ville d'Avignon et la qualité et l'esthétique (.../...) comme avec le chemin de halage sur le Rhône (.../...) et le mur végétal des Halles. Enfin, Marie-Josée Roig a montré que, par-delà sa propre sensibilité politique, c'est le rassemblement le plus large possible des Avignonnais qui donnait à cette ville toute sa force et toute son énergie. Elle avait fait de la proximité sa première priorité.»

Joël Guin, Président du Grand Avignon

'Une femme exceptionnelle qui a marqué l'histoire de notre territoire'

«Elle fut l'une des premières femmes maires d'une commune de plus de 50 000 habitants, tout comme la première présidente d'une Communauté d'agglomération. Femme politique de tout premier plan de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle fut également ministre et conseillère régionale.

Elle a mené des projets d'envergure comme le tramway, le lancement de la zone de Courtine, le développement de l'Université d'Avignon, la création du pôle de compétitivité et l'essor d'Agroparc, les transferts culturels de la Ville d'Avignon à l'Agglomération comme l'Opéra et le Conservatoire ainsi que l'installation du Conservatoire dans l'ancien palais de justice d'Avignon. Avec caractère, elle a toujours su travailler en étroite collaboration avec les élus et l'ensemble des maires du Grand Avignon.»



Ecrit par le 18 décembre 2025



Photo de une : 2007, Marie-Josée Roig avec à sa droite le préfet Hugues Parent lors de la pose de la première pierre de l'extension Sud du Centre hospitalier Henri Duffaut d'Avignon DR Echo du mardi

Vaucluse : les travaux prévus au mois d'août



Ecrit par le 18 décembre 2025



Réfections de chaussées, réparation d'un pont, aménagements de carrefour giratoire ou d'accès, ou encore réhabilitation d'un collège. Quels travaux sont prévus par le <u>Département de Vaucluse</u> au mois d'août ?

Depuis le mois de juillet, le collège Tavan, situé à Montfavet, subit quelques travaux tels que la mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite et de réaménagement du Pôle sciences. Les travaux devraient s'achever en février 2025.

Concernant <u>la déviation d'Orange</u>, dont les travaux ont débuté au début de l'année, la pose des corniches et des écrans anti-bruit sur l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée (O 9) est en cours depuis mijuin. Les terrassements au sujet de l'ouvrage de rétablissement du Chemin de Nogaret (OA7) ont démarré en juin. Le chantier de ce nouveau pont va durer 14 mois.

Les autres chantiers en cours

- Réparation du <u>pont de la RD907n au Pontet</u>. Les travaux ont démarré le 11 mars, pour cinq mois avec des fermetures de nuit ponctuelles et des déviations locales.
- Aménagement de l'accès à la ZA La Marquette (RD 942) à Sorgues (création d'une bretelle collectrice). Les travaux ont commencé en avril et devraient s'achever en septembre.
- Réalisation d'une voie verte entre Le Thor et L'Isle-sur-la-Sorgue sur la RD 901. Les travaux ont débuté en juillet.
- Renforcement de la couche de roulement de la RD956 entre la limite avec les Alpes-de-Haute-Provence et la fin de l'agglomération de La Bastide des Jourdans. Les travaux ont débuté en



Ecrit par le 18 décembre 2025

juin et se sont stoppés à la fin du mois de juillet. Ils reprendront à la fin du mois d'août.

- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène. Le chantier a été entamé en février 2023. La phase 1 prendra fin cet été afin que les élèves puissent intégrer les locaux neufs à la rentrée de septembre. Les phases 2 et 3, qui concernent les bâtiments administratifs et la cour, se poursuivront jusqu'en janvier 2026.
- Construction du <u>nouveau bâtiment Memento</u>, pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon. La fin de ce chantier est prévue pour le dernier trimestre 2024.
- Extension du service 'Livre et Lecture' à Sorgues. Les travaux démarrés début avril et pour une durée de 14 mois.
- Création d'un préau et d'espaces verts au collège Raspail à Carpentras. Les travaux devraient s'achever le dimanche 25 août.

Jeux Olympiques : le Département de Vaucluse offre des places pour un quart de finale de football



Ecrit par le 18 décembre 2025



À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le Département de Vaucluse a décidé de faire plaisir aux jeunes du territoire en offrant des places pour le quart de finale de football qui aura lieu le vendredi 2 aout à Marseille. Une initiative à l'attention des jeunes sportifs issus de clubs de football vauclusiens.

La France continue de vivre au rythme des Jeux Olympiques qui se déroulent actuellement à Paris. Très actif pour proposer des actions en faveur de promotion du sport et permettre aux vauclusiens de vivre cet évènement au mieux et au plus près, <u>le Département de Vaucluse</u> lance une nouvelle initiative à l'attention des jeunes sportifs du territoire et amateurs du ballon rond.

Des places pour les jeunes vauclusiens

L'institution dirigée par <u>Dominique Santoni</u> offrira des places pour assister au quart de finale du tournoi de football olympique qui aura lieu ce vendredi 2 aout au stade Vélodrome, à Marseille. Cette initiative a été mise à place en faveur des jeunes vauclusiens, filles et garçons, licenciés dans les clubs de foot du département, elle permettra aux « chanceux » de pouvoir assister à un match de niveau international et de faire la promotion des valeurs de l'olympisme telles que l'excellence, le respect et l'amitié.

Après la Ville d'Avignon qui a offert 1.000 places il y a quelques semaines pour des matchs de football féminins, c'est une nouvelle offrande qui est faite aux vauclusiens. Le quart de finale en question



opposera le premier du groupe C face au deuxième du groupe D. Les places ont d'ores et déjà été remises aux clubs, sélectionnés par le district Grand Vaucluse de football.

Jeux olympiques 2024 : la Ville d'Avignon offre 1.000 places pour des rencontres de foot au Vélodrome

Le Département de Vaucluse développe la pratique de l'escalade



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le Vaucluse est particulièrement connu à travers le monde par les pratiquants d'escalade pour le cadre et la qualité de ses sites. C'est pourquoi le Département souhaite développer cette activité en accompagnant davantage les acteurs et structures concernés.

En s'appuyant sur une commission partenariale qu'il anime et le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des sports de pleine nature, le Département de Vaucluse souhaite pérenniser et qualifier les nombreux sites d'escalade, en assurant la sécurisation et le partage des activités, allié au respect de l'environnement.

Les sites de Buoux et Saint-Léger-du-Ventoux représentent bien cette dynamique. Le site de Buoux compte près de 800 voies et est aujourd'hui réputé mondialement, depuis le boum de l'escalade sportive dans les années 80. Tout comme le site de Saint-Léger-du-Ventoux, qui est composé de près de 600 voies, où l'une des plus grosses performances mondiales féminines a été réalisée en 2022. Pour ce dernier, le Département a financé des panneaux d'information et de sensibilisation dans le cadre de la structuration de l'accueil.

Via le Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs, le Département propose des activités d'escalade assurées par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés à Pernes-les-Fontaines et Sault. En 2023, 1 077



personnes ont pu prendre de la hauteur en toute sécurité, s'initier aux différentes techniques d'escalade ou se perfectionner grâce à cette équipe d'éducateurs sportifs.

Des aides pour les structures

Les nombreux sites d'escalade en Vaucluse sont fréquentés toute l'année, notamment aux intersaisons. Ils participent ainsi au fonctionnement de l'économie locale et à l'attractivité touristique du territoire. C'est pourquoi le Département souhaite développer l'activité en proposant des aides aux structures qui encadrent la pratique de l'escalade et aux collectivités.

En 2024, le Département a subventionné des clubs, des associations, mais aussi des communes pour les aider à améliorer l'encadrement de la pratique de l'escalade :

- Subvention au Comité Départemental des Clubs Alpins Français de Vaucluse pour la mise en œuvre
- de son programme d'activités et l'achat de matériels : 2 150€
- Subvention au club d'escalade Sensabloc à Carpentras pour l'achat de matériels : 750€
- Subvention à l'association Aptitudes pour l'événement Escala Buoux : 2 500€
- Subvention à la Ville d'Entrechaux pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur le site des Trois rivières : 3 370€
- Subvention à la Ville d'Oppède pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur son site d'escalade : 8 645€
- Subvention au Club Alpin Français Avignon et Vaucluse pour l'entretien et l'équipement des voies d'escalade des Dentelles de Montmirail : 1 500€

Vaucluse : le Département réalise des travaux dans les collèges du territoire



Ecrit par le 18 décembre 2025



Avec le début des vacances scolaires et l'absence pendant deux mois des élèves et des professeurs, <u>le Département de Vaucluse</u> a décidé de profiter de cette période d'accalmie pour réaliser des travaux d'entretien et de maintenance dans les collèges publics sur l'ensemble du territoire. L'objectif de ces opérations est de mener des actions concrètes qui amélioreront les conditions d'étude et de travail propices à la réussite scolaire des vauclusiens.

Il y aura du neuf pour les collégiens vauclusiens à la rentrée de septembre 2024. Le Département de Vaucluse réalise durant toute la période des vacances scolaires estivales, des chantiers d'entretien et de maintenance sur les collèges du territoire. Certains travaux débutent et sont actuellement en cours à Vedène et à Montfavet, d'autres, entrepris depuis plusieurs mois sont en phases d'être finalisés comme c'est le cas par exemple au collège Saint-Exupéry, à Bédarrides qui sera opérationnel pour le retour des collégiens.

Un travail important à Lou Vignarès, à Vedène

Des travaux de réhabilitation ont été entamés au <u>collège Lou Vignarès</u>, à Vedène, depuis le mois de février 2023 et ce pour une durée de deux ans et demi. Ce chantier sera important puisqu'il comprend notamment la construction d'un pôle d'enseignement qui sera la première phase, en cours et ce durant



tout l'été. Une première étape qui sera finalisée pour septembre afin de faire profiter les élèves de ce nouveau bâtiment, flambant neuf.

La deuxième phase et la troisième se concentreront sur la restructuration et l'agrandissement des bâtiments administratifs ainsi que l'emménagement de ces bâtiments, de l'évacuation du collège provisoire et son démontage. Une étape sera consacrée à l'aménagement de la cour et des clôtures. Ces projets se poursuivront jusqu'en janvier 2026. L'opération globale et totale s'élève à 13.166 670€ avec des subventions de l'Union Européenne et de l'État.

Des travaux de restructuration au collège Tavan, à Montfavet

<u>Le collège Tavan</u> qui se trouve dans la commune de Montfavet sera également concerné par les chantiers estivaux du Département. Des travaux de mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et de réaménagement du pole sciences ont d'ores et déjà débutés. Ils viennent de commencer en ce mois de juillet et se termineront en février 2025. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 1.170.000€ financé par le Département de Vaucluse avec une participation de l'État à hauteur de 425.957€.

Travaux de restructuration au collège Saint-Exupéry, à Bédarrides et végétalisation à Carpentras

À Bédarrides, ce sont les soucis d'isolation thermique auxquelles le Département a décidé de s'attaquer tout en réglant certains problèmes de fonctionnalité dans l'aménagement des salles et des espaces. D'importants changements ont été lancés depuis l'été 2022 et vont enfin prendre fin cet été. Parmi les nouveautés qui seront visibles au sein du collège dès la rentrée 2024, on compte notamment la requalification de l'entrée principale du collège en lien avec la loge, la restructuration du bâtiment principal avec la création du Pôle Sciences et Technologies ou bien encore l'arrivée de nouveaux sanitaires.

Ces travaux de réhabilitation contribuent au développement durable par des travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment comprenant notamment l'isolation thermique par l'extérieur des façades, la réfection de l'électricité (éclairage LED) ou encore le raccordement au réseau d'eaux usées. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 8,8 millions d'€ dont 1,5 million d'€ de l'État au titre du Plan France Relance.

À Carpentras, une opération de végétalisation est en cours au sein du <u>collège Raspail</u>. L'aménagement d'un nouveau préau est en cours et la création d'espaces verts également pour un montant total de 500.000€. Le chantier se déroulera du 10 juillet au 25 août.



Vaucluse : du cinéma en plein air pour fêter le sport et l'olympisme

A l'approche des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques qui débuteront le vendredi 26 juillet à Paris, <u>le Département de Vaucluse</u> a tenu à célébrer les valeurs de l'olympisme en proposant plusieurs actions sur son territoire qui font la promotion du sport dans le cadre de son initiative « Le Vaucluse se prend aux jeux ». Des films « sportifs » seront donc proposés en cinéma en plein air dans plusieurs villes vauclusiennes.

Ce samedi 6 juillet, le film « Good Luck Algeria » de Farid Bentoumi, sorti en 2015 et qui relate l'histoire vraie d'un homme qui a représenté l'Algérie aux JO d'hiver 2006 dans la discipline du ski de fond, a été projeté au quartier Saint-Antoine à Apt.

Le mercredi 10 juillet, à 21h30, au stade de Goult, le film britannique « Les chariots de feu » réalisé par Hugh Hudson en 1981 sera proposé aux Goultois. Le récit est centré autour de l'histoire de deux athlètes britanniques concourants aux Jeux Olympiques d'été de 1924. <u>L'association La Strada</u> participe également à cette projection.